

Conseil municipal | Séance du 11 décembre 2025

Extrait du registre des délibérations

Délibération n°2025-12-11-6 | Finances communales - Budget principal de la Ville - Décision modificative n°3-2025
Sur le rapport de Madame Ravache Anne-Emilie

Nombre de conseiller·es en exercice : 35

Nombre de conseiller·es présent·es à l'ouverture de la séance : 26

Date de convocation : 5 décembre 2025

L'An deux mille vingt-cinq, le 11 décembre, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joachim Moyse, Maire.

Etaient présent·es :

Monsieur Joachim Moyse, Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Léa Pawelski, Madame Murielle Mour, Monsieur David Fontaine, Madame Nicole Auvray, Monsieur Didier Quint, Madame Catherine Olivier, Monsieur Gabriel Moba M'Bilu, Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Ahmed Akkari, Monsieur Dominique Grérand, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Monsieur José Gonçalves, Monsieur Mathieu Vilela, Monsieur Grégory Leconte, Madame Aube Grandfond-Cassius, Madame Juliette Biville, Monsieur Johan Quéruel, Madame Alia Cheikh, Madame Noura Hamiche, Madame Karine Pégon, Madame Virginie Safe, Monsieur Hubert Wulfranc.

Etaient excusé·es avec pouvoir :

Monsieur Edouard Bénard donne pouvoir à Monsieur Didier Quint, Madame Najia Atif donne pouvoir à Monsieur Francis Schilliger, Madame Laëtitia Le Bechec donne pouvoir à Monsieur David Fontaine, Madame Carolanne Langlois donne pouvoir à Madame Anne-Emilie Ravache, Madame Lise Lambert donne pouvoir à Monsieur Johan Quéruel, Monsieur Serge Gouet donne pouvoir à Madame Léa Pawelski, Monsieur Fabien Leseigneur donne pouvoir à Monsieur Pascal Le Cousin.

Etaient excusé·es :

Monsieur Brahim Charafi, Madame Thérèse-Marie Ramaroson.

Secrétaire de séance :

Monsieur Didier Quint

Exposé des motifs :

Les décisions modificatives sont destinées à procéder en cours d'année, après le vote du budget primitif à des ajustements comptables.

Il s'agit d'adopter la décision modificative n°3 du budget principal de la ville.

Compte-tenu de ces éléments d'informations, il est proposé d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil municipal,

Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales notamment son article L1612-1 à L1612-20 et L2311-1 à L2343-2,
- L'instruction budgétaire et comptable M57,
- La délibération n°2024-12-12-6 du Conseil municipal du 12 décembre 2024 adoptant le budget primitif du budget principal de la ville pour l'exercice 2025,
- La délibération n° 2025-03-27-17 du conseil municipal du 27 mars 2025 adoptant le budget supplémentaire du budget principal de la ville pour l'exercice 2025,
- La délibération n°2025-06-26-8 du Conseil municipal du 26 juin 2025 adoptant la décision modificative n°1 du budget principal de la ville pour l'exercice 2025,
- La délibération n°2025-10-16-11 du Conseil municipal du 16 octobre 2025 adoptant la décision modificative n°2 du budget principal de la ville pour l'exercice 2025,

Considérant :

- La nécessité d'ajuster les crédits de dépenses et de recettes,

Décide :

- D'adopter la décision modificative n°3 – 2025 comme suit :

I . SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES					25 799,13 €
Direction	Objet	Nature comptable	chapitre	Montant	
DDS	Contrat d'accompagnement dans l'emploi	65671	65	12 096,13 €	
	Autres services extérieurs	6288	011	-1 000,00 €	
DCAFE	GUSO - Rémunérations	64131	012	475,00 €	
	GUSO - Cotisations URSSAF	6451	012	273,00 €	
	GUSO - Cotisation ASSEDI	6454	012	72,00 €	
	GUSO - Cotisations AUDIENS	6453	012	68,00 €	
	GUSO - Cotisations AFDAS	6433	012	16,00 €	
	GUSO - Cotisations congés spectacle	6458	012	93,00 €	
	GUSO - Cotisations CMB	6475	012	3,00 €	
DRM	Locations matériel roulant	61351	011	-594,00 €	
	Autres charges de gestion courante	65888	65	594,00 €	
DRRH	Rémunération principale	64111	012	250 000,00 €	
	Subvention exceptionnelle COS	65748	65	6 470,00 €	
DCSJ	Autres impôts	6378	011	-844,58 €	
	Autres	65818	65	844,58 €	
DFCP	Titres annulés sur exercices antérieurs	673	67	25 000,00 €	
	Provisions finances		011	-267 767,00 €	

RECETTES					25 799,13 €
Direction	Objet	Nature comptable	chapitre	montant	
DFCP	Sortie des emprunts à risques avec IRA capitalisées	76811	76	13 370,00 €	
	Recettes et quote part des subventions	777	042	333,00 €	
DDS	Subventions bailleurs	747888	74	12 096,13 €	

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES					0,00 €
Directions	Objet	Nature comptable	chapitre	montant	
DDT	Terrains	2111	21	116 000,00 €	
	Terrains bâtis	2115	21	-116 000,00 €	
DFCP	Provisions finances		21	-333,00 €	
	Autres subventions transférées	13918	040	333,00 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 33 votes pour.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moyse

Monsieur Didier Quint

Maire

Secrétaire de séance

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 12/12/2025

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20251211-lmc140916-DE-1-1

Affiché ou notifié le 15 décembre 2025